

Assemblée générale de la Société des Carabiniers de Lausanne

6 mars 2019 à 20.00 h. au restaurant du stand de Vernand

En ouvrant la 194^e Assemblée générale ordinaire, la présidente, Hedwig Gautschi, souhaite la bienvenue aux 34 personnes présentes en relevant la présence de la présidente d'honneur, Marie-Hélène Miauton, et des membres d'honneur, Didier Amy, Pierre-André Haas et Bernard Mivelaz. Une bonne vingtaine de personnes se sont excusées, retenues par la maladie ou leurs obligations professionnelles, en particulier nos membres d'honneur Liliane Tissot, Louis-Robert Pilet et Jean-Daniel Rochat. Trois membres de la Société sont décédés en 2018, Bernard Chenux, Robert Estoppey et Béat Wertli. Compte tenu des nombreuses mutations survenues durant l'année écoulée et des nouvelles entrées de ce début d'année, l'effectif de la Société s'élève à ce jour à 258 membres. La présidente cite le nom des nouveaux membres, dont quelques-uns sont présents. Elle ajoute que deux membres ont été radiés pour non-paiement de la cotisation annuelle.

Après l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2018, les objets statutaires sont traités avec célérité. Dans son rapport, la présidente constate que la Direction s'est réunie sept fois durant l'année pour traiter des affaires courantes. En outre, deux séances ont été consacrées à l'Ecole de tir pistolet. Un règlement en précise dorénavant les modalités de gestion. Les responsables des différentes disciplines prennent ensuite la parole à tour de rôle pour relater quelques faits notables de la saison écoulée, en particulier les exploits réalisés par nos tireurs au pistolet. Les médailles olympiques sont remises aux gagnants du concours interne au fusil. Les cinq tireurs ayant atteint pour la première fois un résultat de grande maîtrise au fusil et au pistolet reçoivent la médaille d'honneur gravée à leur nom.

La trésorière, Marinette Coupy, présente les résultats comptables de l'exercice 2018. L'exercice boucle avec une perte de l'ordre de 3'000 francs. Elle souligne que le déficit serait encore plus important si nous n'avions pas eu l'apport des dons et de la publicité parue dans notre Journal et dans le plan de tir annuel. Toutefois, les annonceurs se faisant rares, il faut s'efforcer d'en trouver des nouveaux. La Direction va aussi examiner la possibilité de réduire certaines charges. En dernier ressort, il faudra peut-être envisager d'augmenter les cotisations si on ne veut pas voir notre modeste fortune fondre comme neige au soleil.

Après la lecture du rapport de la commission de contrôle des comptes et la présentation du budget 2019, l'Assemblée approuve à l'unanimité tous les rapports présentés.

Au sein de la Direction, Sven Hofer a donné sa démission pour des raisons professionnelles et familiales. Francis Grin se propose de le remplacer comme responsable des exercices fédéraux. En outre, trois membres acceptent de compléter la Direction : Roman Briand pour les championnats au pistolet, Pierre Weissenbach pour le secrétariat et Yves Logean pour la formation au pistolet. Tous sont élus par acclamations. Les autres membres sont réélus pour une année : Hedwig Gautschi présidente, Marinette Coupy trésorière, François Barrat directeur des tirs pistolet, Gilbert Friedli directeur des tirs fusil, Alexandre Medawar responsable des championnats au fusil et Michael Witschi responsable du pistolet à 10 m. Pour l'exercice 2019, la commission de contrôle des comptes sera formée de Pascal Perriraz, 1^{er} réviseur, Bernard Mivelaz, 2^e réviseur, et Stéphane Cosquer, suppléant.

Les responsables de discipline présentent ensuite brièvement les activités sportives de l'année 2019. Ils relèvent notamment le tir d'amitié qu'organiseront les Scharfschützen le 11 mai et le tir fédéral en campagne que notre Société organisera les 23, 24 et 25 mai à Vernand.

Au chapitre Honorariat, la présidente propose d'attribuer le titre de membre d'honneur à Gilbert Friedli en récompense des nombreuses années passées à la Direction. L'Assemblée approuve cette nomination par acclamations.

Après avoir donné la parole à notre présidente d'honneur, Marie-Hélène Miauton, la présidente clôt la séance en remerciant les participants pour leur présence et leur attention soutenue et souhaite à tous beaucoup de réussite durant la nouvelle saison.

Le compte-rendu exhaustif se trouvera dans la première édition du journal "Le Carabinier".